





HONORAIRES TRANSACTION Mandat sans exclusivité

	Au-delà de 850 001 €
	De 600 001 € à 850 000 €
	De 350 001 € à 600 000 €
	Jusqu'à 350 000 €

- Visibilité de votre bien sur l'un des sites internet
 - SELOGER,
 - SITE AGENCE,
- Vitrine agence de façon aléatoire,
- Visite avec les collaborateurs,
- Signature du compromis de vente,
- Suivi du financement,
- Représentation de l'agence le jour de l'acte authentique.

HONORAIRES TRANSACTION Mandat exclusif



- Visibilité de votre bien sur les sites immobiliers les plus fréquentés
 - SELOGER avec boost SELOGER,
 - BIEN ICI avec boost BIEN ICI,
 - FACEBOOK avec boost FACEBOOK
 - LOGIC IMMO,
 - SITE INTERNET AGENCE
 - MONBIEN.FR
 - SUPERIMMO
 - TOUS VOISINS
- Panneaux,
- Vitrines agence permanente,
- Shooting photo,
- Visite avec les collaborateurs,
- Compte rendu de visite téléphonique après chaque visite,
- Rendez-vous bi mensuel avec le propriétaire
- Mailing de proximité,
- Signature du compromis de vente,
- Pack ALUR remboursé (le jour de l'acte authentique sur présentation de la facture),
- Diagnostics techniques remboursés (le jour de l'acte authentique sur présentation de la facture),
- Mise en relation avec des partenaires financiers
- Suivi du financement,
- Organisation du rendez- vous pour l'acte authentique,

HONORAIRES LOTS ANNEXES (Mandat avec ou sans exclusivité) (Cave, parking, boxe) Forfait unique 1500 € ttc maximum

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraires du mandat de vente.

Cas d'inter-cabinet : Nos honoraires ne dépasseront pas la valeur de 50% des honoraires de transactions négociés sur le mandat de vente établi entre le mandant (Vendeur du bien) et le mandataire (l'agence immobilière) tiers à notre société et avec lequel nous avons contracté une délégation de mandat de vente.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus pour les MANDATS EXCLUSIFS, MANDATS SIMPLES, les ventes de LOTS ANNEXES mentionne les tarifs maximums pratiqués par CONTACT-IMMO en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

HONORAIRES LOCATION HABITATION

Honoraires ttc payables le jour de la rédaction du bail, en fonction de la situation géographique du bien immobilier.

Zone très tendue <ul style="list-style-type: none">• 12 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du propriétaire*.• 12 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du locataire*.• Ces honoraires comprennent, les honoraires de visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail*.	Zone tendue <ul style="list-style-type: none">• 10 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du propriétaire*.• 10 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du locataire*.• Ces honoraires comprennent, les honoraires de visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail*.
Hors zone tendue et très tendue <ul style="list-style-type: none">• 8 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du propriétaire*.• 8 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du locataire*. Ces honoraires comprennent, les honoraires de visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail*.	

Pour savoir dans quelle zone est votre bien immobilier : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues>

*Conformément à la législation les honoraires pour un bail d'habitation comprennent :

- La visite locataire et représente 1/3 du montant du prix du mètre carré,
- La constitution du dossier locataire et représente 1/3 du montant du prix du mètre carré,
- La rédaction du contrat de bail et représente 1/3 du montant du prix du mètre carré.

En sus :

ETAT DES LIEUX

Honoraires ttc payables le jour de la rédaction de l'acte d'état des lieux.

3 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du locataire.	3 € ttc du m2 conformément à la surface indiquée à la charge du propriétaire.
--	---

LOCATION COMMERCIALE

Honoraires ttc payables le jour de la rédaction du bail et comprenant, les honoraires de visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux.

2 mois de loyer toutes charges incluses à la charge du locataire.	2 mois de loyer toutes charges incluses à la charge du propriétaire
---	---

LOCATION LOTS ANNEXES (CAVE, GARAGE, PARKING)

Honoraires ttc payables le jour de la rédaction du bail et comprenant Ces honoraires comprennent, les honoraires de visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux.

1 mois de loyer toutes charges incluses à la charge du locataire.	1 mois de loyer toutes charges incluses à la charge du propriétaire
---	---

GESTION IMMOBILIERE (Taux en vigueur 20.00%).

Gestion courante 6 %TTC soit 5 % HT (sur toutes sommes encaissées)
Garantie de loyers impayés 2.70 % (sur toutes sommes encaissées)

COMPTABILITE

- Assistance à la déclaration des revenus fonciers 25.08 € ht soit 30.00 € ttc

Les honoraires d'agence s'entendent TTC (taux en vigueur 20.00%).

SAS CONTACT-IMMO et CONTACT-IMMO GESTION au capital de 8000 €, Adresse de correspondance : CONTACT-IMMO, 64 rue de Concy, 91330 YERRES – France, Siège social : 64 rue de Concy, 91330 YERRES – France, R.C.S EVRY n°498505007 - Code NAF : 6831Z - N° TVA Intracommunautaire : FR38503676421, Carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce » N° CPI 9101 2017 000 017 936 délivrée par la CCI de l'Essonne. Garantie financière 110 000 € avec perception de fonds : SOCAF, 26 avenue de Suffren, 75015 PARIS – France, Titulaire du compte séquestre CREDIT MUTUEL N°20184603 - Agence de CHAMPIGNY SUR MARNE, 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Mise à jour le 7 OCTOBRE 2023